

LE PASPÉYA

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

SPÉCIAL BUDGET 2021



Pages 4 à 8

SONDAGE DES BESOINS EN HABITATION COLLECTIVE



Les Habitations populaires de Paspébiac, en collaboration avec la Ville de Paspébiac et appuyées par le Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, désirent recueillir des données sur vos besoins en matière de logement.

Deux choix s'offrent à vous :

Remplir le format papier du présent journal aux pages 19 et 20 et le déposer dans la boîte située sur le perron de l'Hôtel de Ville ou répondre en ligne dans la section actualités du site Internet de la ville de Paspébiac à l'adresse suivante : villepaspebiac.ca/actualite/sondage

Merci de votre collaboration!



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

**NOS
GESTES,
UN
POUR LEUR
RÉUSSITE!**

LA RADIO LA PLUS ÉCOUTÉE DE LA
BAIE-DES-CHALEURS

CIEU - FM



POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE
DANS LA BAIE-DES-CHALEURS :

- | 106,1 FM - Paspébiac
- | 94,9 FM - Carleton
- | www.cieufm.com
- | Télécharger notre application mobile

INFORMATION

ENTREVUES

DIVERTISSEMENT

Mot du maire

RÉGENT BASTIEN



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Paspébiac a fini l'année 2020 avec une note d'espoir en imposant un rythme différent de la pandémie avec l'organisation du Village du Pôle Nord, ses décorations dans la ville, sa parade du Père Noël et ses concours pour les jeunes et moins jeunes.

Un merci spécial au comité jeunesse, aux commanditaires, nos employés et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ces événements. Gardons nos yeux vers l'horizon avec espérance! Continuons nos efforts, cela rapportera fruit!

En novembre et décembre derniers, le Conseil de ville et les directions des différents services ont travaillé au budget 2021 avec des efforts considérables afin de ne pas impacter le taux de taxation qui est demeuré inchangé pendant les (4) quatre dernières années à 1,07 du 100 \$.

En 2021, votre Conseil de ville ébauchera son premier budget participatif pour ses citoyens. Ce sera un moment privilégié pour ceux-ci pour présenter des projets chers à leur cœur au niveau d'infrastructures sportives, de loisirs ou culturelles. Un humble budget de départ est prévu d'un montant de 10 000 \$ qui augmentera les années subséquentes.

Par ailleurs, la présentation des (3) trois dossiers de développement en sports et loisirs, soit les projets de piscine, de parc récréatif et du centre plein air Les Monticoles a été remise à quelques reprises en raison de la pandémie. Nous espérons vivement la faire cette année.

Après avoir revu son plan d'action et sa vision du développement (Vision 2030), Paspébiac rénovera sa politique familiale ayant reçu une subvention à cet égard.

Une aide financière en patrimoine mobilier de 1 225 800 \$ sur 4 ans a été annoncée l'automne dernier pour la rénovation et la sauvegarde de notre patrimoine, soient l'ancien presbytère et la bibliothèque municipale. De plus, il est prévu de faire confectionner (2) deux enseignes à l'est et à l'ouest de la ville qui représenteront le patrimoine de Paspébiac. Toujours au niveau du patrimoine, une personne ressource travaillera à instaurer un ou des circuits patrimoniaux.

Quant au service incendie, le conseil municipal a procédé à l'achat du véhicule autopompe d'environ 525 000 \$. Celui-ci devrait être reçu d'ici la fin novembre 2021. Ça complètera le lot d'investissements qui aura été fait pendant la période 2017-2021. Entre autres, la transformation d'une camionnette pour les urgences, l'acquisition d'un autobus d'urgence, d'une remorque, d'un VTT et d'autres équipements.

Concernant les investissements pour la réfection du réseau routier, les travaux sur la 3^e avenue Est et la rue St-Pie X commenceront au plus tard cet été. Je vous rappelle qu'un volet de transport actif en lien avec le parc récréatif entre l'ancien aréna et le Complexe Sportif est prévu. Entre autres, une piste cyclable sera réalisée. Dossier qui devrait frôler des investissements d'environ 6,5 millions de dollars

Des démarches seront faites afin de terminer le tronçon et obtenir les aides financières requises au nord de la 5^e avenue sur la rue Day jusqu'à la 7^e avenue, la station de pompage rue Chapados Sud et la 3^e rue du Banc-de-Pêche.

Bien d'autres éléments ont été considérés au budget, dont l'achat d'une nacelle sera nécessaire pour les travaux pour l'intérieur et l'extérieur de nos bâtiments, mettre en place un système d'archives, de protection des documents et du réseau internet. Aussi, quelques investissements sur le banc de pêche et le camping municipal devront être faits.

Finalement, la négociation de la convention collective avec le Syndicat des employés va bon train. On devrait avoir une conclusion en 2021.

Votre tout dévoué,
Régent Bastien, maire



Budget 2021

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le maire, Régent Bastien, a procédé à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2021 à la séance extraordinaire qui s'est tenue le 17 décembre 2020 et qui portait exclusivement sur le budget.

À l'aide de différents tableaux présentés aux pages 4 à 8, vous serez à même de comprendre les faits saillants du budget, la vision et les orientations du conseil pour la Ville de Paspébiac.

Dépenses

Le montant total des dépenses prévues pour l'année 2021 s'élève à **5 746 747 \$** tel que l'illustre le tableau ci-dessous :

Administration générale	865 256
Sécurité publique	422 686\$
Transport	1 003 278 \$
Hygiène du milieu	837 753 \$
Santé et bien-être	33 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	236 338 \$
Loisir, culture et communication	1 244 106 \$
Frais de financement	310 000 \$
Total	4 952 417 \$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	702 400\$
Transfert à l'état d'activité d'investissement (immobilisation)	150 000 \$
Affectations :	
Remboursement fonds de roulement	31 930 \$
Affectation de revenus : Emprunt au fonds de roulement	-90 000 \$
Surplus accumulé affecté	0
Total des dépenses	5 746 747 \$

Budget 2021



Pour financer les dépenses, le conseil prévoit les recettes détaillées ci-après :

Recettes

Le montant total des recettes pour l'année 2021 s'élève à 5 746 747 \$ comme les dépenses.

Les recettes se décomposent en 3 catégories.

I) Recettes spécifiques

1.- Services rendus aux organismes municipaux	118 000 \$
2.- Tarification pour services municipaux :	
Aqueduc	430 000 \$
Égout	195 000 \$
Matières résiduelles	295 000 \$
Recyclage	123 000 \$
Matériaux secs	83 000 \$
Investissement en immobilisation	46 800 \$
3.- Centre d'urgence 9-1-1	7 000 \$
4.- Autres services rendus et autres revenus:	672 656 \$
5.- Transferts de droits	
Péréquation	243 291 \$
Subvention d'intérêts	89 664 \$
Terres publiques	3 742 \$
Compensation pour mat. résid. et récup.	60 000 \$
Dotation spéciale de fonctionnement	0 \$
6.- Ententes de partage de frais et autres transferts :	205 894 \$
Total	2 573 047\$

Prenez note que les paiements des taxes foncières se feront aux dates suivantes :

- le premier sera exigé le 4 mars 2021 ;
- le second le 8 avril 2021 ;
- le troisième le 6 mai 2021 ;
- le quatrième le 5 août 2021 ;
- le cinquième le 2 septembre 2021 ;
- le sixième le 4 novembre 2021.



Budget 2021

II) Paiements tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec	28 000 \$
Santé et Services sociaux	65 000 \$
Immeubles des écoles primaires et secondaires	190 000 \$
Gouvernement du Canada	7 200 \$
Total	290 200 \$

III) Recettes de la taxe foncière générale et de la tarification de certains services

	Évaluation	Taux	
Résidentielle	189 854 151 \$	1.07 \$ / 100	2 030 000\$
Immeubles de 6 logements et plus	5 218 168 \$	1.39 \$ / 100	72 500\$
Immeubles non résidentiels	26 065 231 \$	1.65 \$ / 100	430 000\$
Immeubles industriels	508 860 \$	1.65 \$ / 100	8 500\$
Terrains vagues non desservis	4 150 200\$	1.07\$ / 100	
Terrains vagues desservis	Fixe 175 \$	1.07 \$ / 100	85 000\$
Taxe développement loisir	225 796 610 \$	0.02 \$ / 100	45 000\$
Tarification Loisir		Fixe 30 - 39\$	85 000
Taxe spéciale développement culturel et touristique		0,04 \$ / 100	90 000\$
Taxe voirie forestière		Fixe 15 \$	37 500\$
Total			2 883 500 \$

TOTAL DES RECETTES :

5 746 747 \$

Budget 2021



PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Total
ÉQUIPEMENTS (ACQUISITION)				
Camion de pompier	525 000	-	-	525 000 \$
Pancartes Est et Ouest	100 000	-	-	100 000 \$
Nacelle	60 000	-	-	60 000 \$
MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS				
Maison des Citoyens (archives)	40 000	-	-	40 000 \$
Camping (électricité et autres)	25 000	25 000	25 000	75 000 \$
Garage municipal (pavage)	-	50 000	-	50 000 \$
Garage municipal (ancien)	30 000	-	-	30 000 \$
Caserne de pompiers (nouvelle section)	15 000	-	-	15 000 \$
Aménagement pôle institutionnel	75 000	75 000	75 000	225 000 \$
Ancien presbytère et bibliothèque	680 000	680 000	680 000	2 040 000 \$
Climatisation hôtel de ville	70 000	-	-	70 000 \$
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES				
Rue du Banc-de-Pêche	-	2 000 000	-	2 000 000 \$
Réfection routière (pavage)	-	300 000	300 000	600 000 \$
Rue St-Pie X et 3 ^e avenue Est	4 500 000	-	-	4 500 000 \$
Transport actif	2 090 000	-	-	2 090 000 \$
Rue Day Nord entre la 5 ^e et la 7 ^e ave	500 000	-	-	500 000 \$
Station de pompage Chapados Sud	-	2 900 000	-	2 900 000 \$
Asphaltage rue et avenues	-	300 000	300 000	600 000 \$



Budget 2021

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023 (suite)

INFRASTRUCTURES DÉVELOPPEMENT	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Total
<u>Banc-de-Pêche</u>				
Projet camping (pavillon et terrains)	-	250 000	250 000	500 000 \$
Champ d'épuration	50 000	-	-	50 000 \$
Projet aire de jeux	250 000	250 000	250 000	750 000 \$
Aire de rassemblement	-	20 000	20 000	40 000 \$
Sentiers	-	90 000	90 000	180 000 \$
Mise en valeur du barachois	-	65 000	65 000	130 000 \$
Aménagement du quai	-	-	145 000	145 000 \$
Chemins, Stationnements, trottoirs, pistes	-	-	425 000	425 000 \$
Cabines de plage	100 000	-	-	100 000 \$
<u>Autres projets</u>				
Piscine	-	5 500 000	-	5 500 000 \$
Centre Monticoles	2 100 000	1 600 000	3 414 000	7 114 000 \$
Parc récréatif (linéaire)	854 000	888 000	536 000	2 278 000 \$
Circuit patrimonial	30 000	-	-	30 000 \$
TOTAUX	12 094 000	14 993 000	6 575 000	33 662 000 \$



Rappel des critères pour l'implantation des abris temporaires hivernaux

Les abris hivernaux, communément appelés abris tempo sont régis par le Règlement de Zonage 2009-325. Pour les personnes qui utilisent ce genre d'équipement, nous vous demandons de bien prendre connaissance de ces 2 articles qui s'appliquent spécifiquement aux abris temporaires :

Article 78 - Garage et abri d'auto mobile temporaire

Dans toutes les zones, les garages ou abris d'automobiles temporaires sont autorisés pourvu qu'ils respectent les dispositions suivantes :

L'abri ou le garage temporaire doit être érigé durant la seule période du **1^{er} octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante** ;
La distance entre ce garage ou cet abri d'automobile temporaire et l'emprise de la rue ne peut être inférieure à 2 mètres.

Article 89 - Abri d'hiver et clôture à neige pour fins domestique

Un abri d'hiver pour automobile, un abri d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal, un abri d'hiver pour protéger une galerie, une clôture à neige et un abri d'hiver tenant lieu de vestibule sont permis dans toutes les zones, du **1^{er} octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante**, aux conditions suivantes :

- 1° ils doivent être conformes au Règlement de construction ;
- 2° l'abri pour automobile ne peut être érigé que sur un espace de stationnement ou sur l'allée d'accès à cet espace ;
- 3° l'abri d'hiver ou la clôture à neige ne doit pas être installé, selon le cas, à une distance moindre qu'un mètre cinquante (1,50 mètre) de la chaussée publique, à moins, dans le cas d'une clôture à neige, qu'elle ne serve à la protection de végétaux ;
- 4° l'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale de un mètre cinquante (1,50 mètre) d'une borne-fontaine ;
- 5° le terrain sur lequel l'abri ou la clôture est érigé doit être le même que celui occupé par le bâtiment principal desservi ou être un terrain adjacent ;
- 6° les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de trois (3) mètres.

Pour obtenir des précisions ou des informations concernant la réglementation des abris temporaires, veuillez contacter la Ville au 418 752-2277 poste 1.

Des consignes pour des collectes réussies !

La neige peut nuire aux collectes d'ordures et de matières recyclables.

Il est important de s'assurer que les bacs soient bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou encore que les matières gèlent et se compactent au fond !

Il est préférable de déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir (s'il y a lieu). De cette façon, vos bacs ne nuiront pas à l'épandage d'abrasif ni au déneigement des rues et des trottoirs.

**Les bacs roulants doivent être accessibles tout en restant dans votre entrée.
Vous ne devez en aucun temps mettre le bac dans la rue.**

Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis entre le bac de récupération et tout autre obstacle (banc de neige, autre bac, véhicule, poteau, etc.). Rappelons que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence.

Les contenants doivent être visibles pour les collecteurs et ne pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres, par exemple.

Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol. Vous préviendrez ainsi l'usure prématurée de votre bac.

Été comme hiver, les bacs doivent être en bordure de rue pour 6 h le jour de la collecte.



LE VILLAGE DU PÔLE NORD ET LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL : UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT DANS LA BAIE-DES-CHALEURS

En mars dernier, le comité d'embellissement s'est penché sur un concept pour la saison hivernale. De ses discussions et échanges, le Village du Pôle Nord, s'est révélé comme le projet à réaliser pour bonifier l'esthétique hivernale de la ville pour la période des Fêtes. Mais qui aurait cru alors que la pandémie serait toujours des nôtres et que les villes et villages seraient invités à mettre en place des espaces publics extérieurs ludiques pour contrer l'isolement de la population et lui donner l'opportunité de se divertir en toute sécurité.

Un comité d'embellissement proactif, une équipe de réalisation talentueuse, des donateurs généreux, des partenaires engagés et des citoyens dynamiques : Tous les éléments étaient alors en place pour que la magie opère.

UN COMITÉ PROACTIF

Dès les tout débuts, le comité d'embellissement souhaitait que le village soit un lieu de rencontre et de divertissement pour toute la famille. Voici un rappel des éléments qui constituaient le Village du Pôle Nord : le village des pingouins, le château de glace, la grange des rennes, la maison du Père Noël, la boîte aux lettres, les ateliers de lutins, les motoneiges, le traîneau du Père Noël, le traîneau de cadeaux.

Toujours sensible à développer des projets qui soutiennent le développement durable, le comité a vu dans la réalisation du Village du Pôle Nord, une autre opportunité de mettre en valeur la récupération et la réutilisation d'objets du quotidien.

Voici quelques exemples :

- . Tranches de bois « slab » pour la maison en bois rond du Père Noël et la grange des rennes;
- . Sceaux de récupération d'eau d'érable pour les mangeoires des rennes;
 - . Récupération de skis et patins usagés destinés aux ordures;
 - . Supports à vêtements pour la fabrication de gros flocons de neige;
 - . Colle en bâton pour la fabrication des glaçons du château de glace;
- . Morceaux de panneaux isolants sculptés et patinés pour imiter les blocs de glace du château et la cheminée de la maison du Père Noël;
- . Carcasses de motoneiges récupérées chez Raïche Recyclage Paspébiac.

UNE ÉQUIPE DE RÉALISATION TALENTUEUSE

Il va de soi que nous ne pouvons passer sous silence la créativité et la motivation de l'équipe de réalisation du Village du Pôle Nord. Merci au personnel du Centre culturel et de la Ville de Paspébiac qui se sont investis à fond et avec enthousiasme dans l'accomplissement de ce projet. Votre mobilisation fut remarquable.

DES DONATEURS GÉNÉREUX

La réalisation du Village du Pôle Nord n'aurait pu voir le jour sans la généreuse contribution financière de nos donateurs. Le comité d'embellissement et la Ville de Paspébiac remercient sincèrement :

Canadian Tire – Simon Carignan, propriétaire
Grand partenaire du Village du Pôle Nord

Ainsi que : La MRC Bonaventure

Jean Coutu – Mélissa Loisel, propriétaire

Toyota Baie-des-Chaleurs.

Desjardins - Caisse populaire du Centre-sud gaspésien.

La ministre de la Culture et des Communications – madame Nathalie Roy.

Monsieur Sylvain Roy, député de Bonaventure.

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation – madame Andrée Laforest.

La ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx.

IGA – Marché Arbour-Leblanc, Paspébiac et New Richmond

LFG Construction.

Madame Diane Le Bouthillier, députée Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine.

Votre soutien traduit votre attachement au mieux-être de notre collectivité et démontre votre volonté à faire partie de la solution. Merci pour votre bienveillance à l'égard de notre communauté.

La boîte aux lettres du Père Noël DE PASPÉBIAC



DES CITOYENS DYNAMIQUES

Vous êtes fort nombreux à avoir manifesté votre enthousiasme pour le Village du Pôle Nord par vos visites sur place, vos commentaires élogieux et vos photographies qui ont alimenté les réseaux sociaux de façon remarquable. Lorsque le comité d'embellissement se penche sur un nouveau projet, les membres ont toujours à cœur que leurs concitoyens adhèrent et s'approprient le projet, que ce soit par la diffusion de photographies sur les réseaux sociaux, l'installation de vélos fleuris, dons d'objets, bénévolat, etc. Merci pour votre appui et votre participation; vos actions contribuent de manière significative au rayonnement de notre ville et confirment, une fois de plus, la vitalité de notre communauté.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS

La Ville de Paspébiac avec la collaboration du comité jeunesse de Paspébiac, CASA, CAB le P'tit bonheur, Family Ties, la Maison de la famille de la MRC Bonaventure, le Collectif Aliment-Terre, le Réseau Biblio se sont mobilisés pour faire la promotion de la **BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL** du Village du Pôle Nord de Paspébiac auprès des enfants et leurs familles.

Ça allait de soi que nous nous engageons à répondre à chacune des lettres reçues, mais pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour faire la promotion de la lecture auprès des enfants? Nul doute qu'un livre donné par le Père Noël aurait un impact significatif sur le désir de l'enfant d'en prendre connaissance et de le faire lire par son parent.

Pour réaliser cette action, nous estimions devoir faire l'acquisition d'une centaine de livres en français. Quant aux livres en anglais, CASA, partenaire dans le projet, avait déjà confirmé le don de tous les livres en anglais pour répondre à la demande. Notre priorité alors, trouver une avenue pour couvrir les dépenses relatives à cette action. Nous sommes donc partis à la recherche de partenaires supplémentaires qui supporteraient le projet par le versement d'un don en argent ou en livres neufs.

Voici les partenaires parrains et marraines de la boîte aux lettres du Père Noël :

MRC Bonaventure – Fonds Lucie et André Chagnon et Fonds Régions et Ruralité,
CASA | Ciment McInnis | Librairie Liber,
Option Aménagement | HG Division,
Les Éditions liberté des mots - Kathy Édith Lacroix | Réseau Biblio GÎM,
Municipalité de Saint-Godefroi | Syndicat de la ville de Paspébiac,
Dépanneur Langlois Enr. | Bibliothèque de Paspébiac,
Comité jeunesse de Paspébiac | Les Meubles Conrad Boudreau
Municipalité de Hope Town.

Un engouement instantané s'est manifesté pour la Boîte aux lettres du Père Noël. **371 enfants ont écrit au Père Noël** et chacun d'eux a donc reçu par retour du courrier une lettre réponse du Père Noël (français ou anglais) et un cadeau de celui-ci, à savoir un livre.

À vous tous et toutes qui avez joué un rôle indispensable dans le succès de la Boîte aux lettres du Père Noël, nos remerciements sincères.

Il existe un lien entre les expériences vécues en bas âge et leurs effets sur les apprentissages scolaires. Convaincus que cette action aura eu un impact durable dans le développement du goût et du plaisir d'apprendre chez nos enfants, à vous tous et toutes qui avez joué un rôle indispensable dans le succès de la Boîte aux lettres du Père Noël, nos remerciements sincères.

En conclusion, un comité d'embellissement proactif, une équipe de réalisation talentueuse, des donateurs généreux, des partenaires engagés et des citoyens dynamiques : Tous les éléments étaient en place pour que la magie opère. Toute notre reconnaissance pour votre bienveillance à l'égard de notre communauté. **MERCI ET À L'ANNÉE PROCHAINE!**

Chantal Robitaille, pour le comité d'embellissement

Le comité d'embellissement sera à l'œuvre dès février pour préparer de nouvelles interventions sur le territoire et bonifier les installations existantes. Vous souhaitez faire partie du comité d'embellissement ou offrir de votre temps ponctuellement, n'hésitez pas à communiquer avec Chantal Robitaille, directrice du service culture à la ville de Paspébiac (418 752-2277 # 208, culture@villepaspebiac.ca).



Activités extérieures pour les enfants de 2 - 5 ans : RATATAM - Pour le plaisir de bouger à l'extérieur!

13, 20, 27 février et 6, 13, 20 mars | de 10 h à 11 h 30

Pour les parents et enfants en collaboration avec la Maison de la Famille MRC Bonaventure

RATATAM est une série d'activités en plein air qui répond aux exigences de la santé publique qui sera offerte à la bibliothèque municipale de Paspébiac à partir du 13 février!

Les inscriptions sont obligatoires tant que les mesures sanitaires seront en place étant donné la limite de présences à respecter dans les lieux publics.

Il y aura un espace jeux libres, des activités psychomotrices dirigées et une collation (en format individuel) avec une lecture de conte animée.

À noter qu'exceptionnellement, dû au contexte de pandémie, le groupe sera fermé (les participants seront les mêmes pour toute la durée de la série). Nous pourrions aussi modifier les heures pour pouvoir accueillir 2 groupes, selon le nombre d'inscriptions ou encore refuser des participants.

Pour inscrire vos enfants, laissez un message avec le nom et l'âge de ou de vos enfants et votre numéro de rappel sur la boîte vocale du Centre culturel au 418 752-5200 poste 1.

La bibliothèque municipale de Paspébiac est ouverte du lundi au vendredi et les mercredis en soirée sur rendez-vous jusqu'à la réception de nouvelles consignes.

Les services disponibles se limitent au prêt de documents et les usagers **n'ont pas** accès aux rayons de livres.

Pour prendre un rendez-vous, vous devez contacter la bibliothèque par courriel ou par téléphone

Courriel : bibliotheque@villepaspebiac.ca

Téléphone : 418 752-6747 (laissez un message dans la boîte vocale)

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Du lundi au vendredi de 13 h à 16 h et le mercredi en soirée de 18 h à 19 h 30

**Explorez notre nouveau
catalogue en ligne
conçu pour vous!**

**Avec votre carte BIBLIO, vous pouvez consulter
votre dossier d'abonné, renouveler un prêt,
faire une réservation, accéder aux livres
et ressources numériques et plus encore!**



RECHERCHE



www.reseaubibliogim.qc.ca/fr

Concours d'écriture



THÈME 2021 : PORTRAIT DE FAMILLE

Cette année, le concours d'écriture du journal GRAFFICI s'inspire du thème « Portrait de famille » et se déroulera sous la présidence d'honneur de l'artiste gaspésienne Maryse Goudreau.



Maryse Goudreau vit à Escuminac. Artiste, cinéaste et autrice elle réalise des œuvres où se croisent images, documents, gestes de soin artistique et participatifs. Hybride, sa création traverse la photographie, mais aussi l'essai vidéographique et photographique interactif, des dispositifs immersifs, l'art action, ou encore l'art sonore.

Elle a reçu le prix Artiste de l'année du CALQ (Conseil des arts et des lettres du Québec) 2020 pour la Gaspésie. <https://marysegoudreau.com>

RÈGLEMENTS

Tous les styles sont acceptés (conte, poésie, humour, nouvelle, récit, etc.).

Les gagnants seront invités à participer à une grande fête littéraire qui se déroulera à Paspébiac et leurs textes seront publiés dans les numéros du GRAFFICI d'avril et de juin 2021. Divers prix seront également distribués.

Dates limites :

Catégorie ADULTES et FRANÇAIS LANGUE SECONDE : 5 mars

Catégories PRIMAIRE et SECONDAIRE : 2 avril

Bien indiquer dans votre document le titre de votre texte, votre nom et vos coordonnées complètes.

Seuls les textes acheminés à l'adresse contact@philippegaron.com seront acceptés

1. ADULTES

Créations individuelles d'élèves du collégial ou d'adultes

Nombre maximum de mots : 1000

2. FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Créations individuelles ou collectives d'élèves du primaire, du secondaire, du collégial ou d'adultes dont la langue maternelle n'est pas le français

Nombre maximum de mots : 1000

3. ÉLÈVES DU PRIMAIRE (classes de 3^e à la 6^e année)

Créations collectives réalisées en classe

Nombre maximum de mots : 350

4. ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Créations individuelles ou collectives d'élèves du secondaire ou de l'éducation des adultes

Nombre maximum de mots : 500



Traitements disponibles :

Bilan santé / Coupe d'ongles / Cor / Durillon /
Eil de perdrix / Pieds d'athlète / Crevasse / Mycose /
Ongle incarné / Verrue plantaire / Diabétique /
Massage avec points de réflexologie plantaire

Membre de l'ANQ / Reçu d'assurance (sur demande)

Sur rendez-vous seulement / Service bilingue

Il me fera plaisir de prendre soin de vous
avec une approche douce et sans douleur



Pro Pieds de la Baie

Roxanne Major N.D.

Technicienne en soins des pieds

Service à votre domicile
418 752-3670

ANQ Association des
Naturopathes
du Québec

Centre de plein air Les Monticoles

Ski de fond - Raquette - Glissade sur tube
Nouveauté : Trottinette des neiges



Le CPA Les Monticoles fier partenaire du Grand défi Pierre Lavoie

Le volet hivernal du Grand défi a pour but d'initier les jeunes de tous les milieux aux plaisirs du ski de fond et de les encourager à être plus actifs durant l'hiver.

Grâce à ce partenariat, le Centre de plein air Les Monticoles peut maintenant accueillir gratuitement les écoles primaires ainsi que les enfants de 12 ans et moins en tout temps.

Les enfants bénéficient de l'accès aux pistes ainsi qu'au prêt d'équipement complet incluant les skis, les bottes et les bâtons gratuitement.

Les groupes qui désirent s'inscrire pour une classe neige peuvent envoyer directement leur demande à sport@villepaspebiac.ca ou appeler au 418 752-4936.

Tarifications

Ski de fond : tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30

Carte familiale : 85 \$ / saison (maximum de 4 personnes)

Carte individuelle : 45 \$ / saison

Carte journalière : 7 \$ / jour

Glissade sur tube :

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Dimanche de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30

Carte familiale : 85 \$ / saison (maximum de 4 personnes)

Carte individuelle : 45 \$ / saison

Carte journalière : 7 \$ / pour tous

Location pour groupe (sur réservation) : 418 752-4936

180 \$ pour 12 personnes, 12 \$ par personnes additionnelles, pour une période de 2 heures

Accès aux sentiers de raquette, marche et trottinette des neiges : Gratuit

Les sentiers avec un traçage sont réservés uniquement pour le ski de fond



Pour obtenir de l'information sur l'état des sentiers et les conditions de glisse : consultez la page Facebook de la ville de Paspébiac ou encore vous pouvez téléphoner au Centre de plein air au 418 752-9923.

Le Centre de plein air dispose d'équipements complets de ski de fond

La location pour les enfants de 12 ans et moins : gratuit

Pour les 13 ans et plus : 5 \$

Prêt de raquettes et de trottinettes des neiges : gratuit

Règles à suivre pour l'accessibilité au chalet

Le chalet est accessible pour payer ses droits d'accès, effectuer un prêt d'équipement, se réchauffer et pour accéder aux installations sanitaires.

Le service de cantine est ouvert pour les commandes à emporter seulement.



Centre de plein air Les Monticoles

Ski de fond - Raquette - Glissade sur tube
Nouveauté : Trottinette des neiges

Du nouveau cet hiver aux Monticoles !

Dans le but de bonifier notre offre de service à notre fidèle clientèle, la Ville de Paspébiac a fait l'acquisition de 6 trottinettes des neiges de 3 différentes grandeurs.

Les luges scandinaves sont utilisées dans les pays scandinaves depuis plus de 100 ans, on les connaît aussi sous le nom de trottinettes des neiges.

Ce sport remplace avantageusement le ski de fond pour ceux qui recherchent plus de stabilité sur la neige. On l'utilise en solo ou en duo avec un enfant assis à l'avant.

La trottinette des neiges peut être utilisée pour l'entraînement ou simplement pour les loisirs. Elle exerce particulièrement les muscles du dos et des cuisses. Cette activité saura plaire à toute la famille, autant petits que grands.

De plus : un mini-sentier-école multiusage est aménagé au sud-ouest du stationnement pour faire l'essai de la trottinette des neiges ainsi que pour pratiquer les techniques de base du ski de fond.



Cantine du Centre de plein air Les Monticoles

Ouverte seulement pour commande à emporter
du mercredi au dimanche de 8 h à 18 h
Pour passer une commande : 418 752-9923

Après le 8 février, soyez à l'affût des nouvelles normes gouvernementales relatives à l'accès aux salles à manger des restaurants

COMPLEXE
SPORTIF

MISE À JOUR COVID-19

En attendant la mise à jour gouvernementale, le Complexe Sportif est fermé jusqu'au 7 février 2021. Si les autorités nous le permettent, nous allons reprendre nos activités le lundi 8 février.

Cela est sujet à changement en fonction des directives du gouvernement....L'information sera diffusée sur notre site Internet et notre page Facebook aussitôt que possible.

Nous sommes fébriles à l'idée de vous accueillir de nouveau afin que vous puissiez reprendre vos activités.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la direction par courriel à sport@villepaspebiac.ca

En attendant de pouvoir vous accueillir de nouveau, nous vous encourageons à garder la forme en profitant des activités sportives individuelles extérieures qui demeurent accessibles.

On garde le moral et on garde espoir. On vous retrouve bientôt.

La Direction



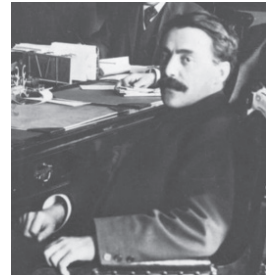
Histoire et patrimoine

Un orphelinat agricole à Paspébiac

Y a-t-il déjà eu un orphelinat agricole à Paspébiac? L'existence d'un tel bâtiment – même si très peu documentée – ne relève pas de la fiction.

En effet, la première source fiable attestant de l'existence de cette institution agricole nous provient des débats de l'Assemblée législative, 12^e législature, 4^e session (9 janvier 1912 au 3 avril 1912). Dans ces débats, l'on retrouve une mention de l'orphelinat agricole fort intéressante.

Le député Prévost de Terrebonne, à l'occasion de l'un de ces débats, attaque la politique ministérielle qui, dit-il, « donne des pitances à ces institutions où se préparent des colons et qui verse par milliers et par millions l'argent de la province sur l'École des hautes études commerciales et la prison de Montréal. Le gouvernement ne subventionne pas comme il convient les orphelinats agricoles qui forment de futurs défricheurs du sol avec des orphelins. »¹



*Photo : Jean Prévost
député de Terrebonne*

Cet extrait nous donne une bonne idée de la fonction de ces orphelinats dans un Québec alors très rural. Le député ira jusqu'à suggérer que le gouvernement encourage davantage les orphelinats agricoles, pour que les orphelins de la province soient préparés à la colonisation « au lieu d'être élevés en ville et ne savoir où buter en entrant dans la lutte pour la vie ».

À cela, L'honorable M. Devlin, député de Nicolet, souligne qu'« en ce qui concerne l'orphelinat de Paspébiac, il n'a qu'un très petit nombre d'orphelins et ce nombre ne justifie pas un octroi plus élevé pour le moment ». L'octroi en question était d'une somme de 3000 \$, jugée insuffisante par le député Prévost.

Ensuite, dans le journal « Le Canada », le 15 mai 1906, un extrait narre le vol, à Montréal, d'une somme substantielle (six mille francs, précisément), appartenant à « Mlle M. Prévota », « qui appartient à une riche famille française, fondatrice d'un orphelinat agricole, établi sous peu à Paspébiac, comté de Bonaventure, raconta qu'elle venait d'être la victime d'un vol considérable. »² L'on mentionne que la famille Prévota avait amené avec elle de France quelques fermiers, qui serviraient d'instructeurs aux orphelins.

C'est cependant l'ouvrage « Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie : région de Bonaventure (Province de Québec) » de 1907 qui résoudra un certain nombre de questions :

« La fondation de l'orphelinat agricole de Paspébiac remonte au printemps de 1906, alors que Melle Prévostal, de France, fit l'acquisition de la jolie propriété LeBouthillier et y installa une école des frères. Voilà une institution qui est appelée à rendre de précieux services à la paroisse et à la colonisation. Les pauvres gens qui fréquentent l'orphelinat reçoivent la double formation intellectuelle et agricole. » p. 34

Cet orphelinat/école des frères serait-il le feu Collège Saint-Jean-Baptiste, dont l'enseignement fut dispensé jusqu'en 1959 par les Frères du Sacré-Cœur ? Par ailleurs, est-ce possible que les Le Bouthillier aient possédé une certaine partie des terres avoisinant l'église et le couvent ? Et qui est cette Mlle Prévostal ?

À chaque découverte ses milles nouvelles questions !

Par Camillia Buenestado Pilon, chargée de projets en patrimoine
Ville de Paspébiac

¹ Débats de l'Assemblée législative, 12^e législature, 4^e session (9 janvier 1912 au 3 avril 1912), repérés sur <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/12-4/journal-debats/19120402/87009.html>

² Texte paru dans le journal « Le Canada », 15 mai 1906, transcrit sur <https://histoire-du-quebec.ca/vol-six-mille-francs>

NOUVELLES COMMUNAUTAIRES

Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel à la recherche de bénévoles

Le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel a pour mission de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de répondre à certains besoins de la communauté. Nous regroupons d'ailleurs un peu plus de 200 bénévoles actifs sur le terrain.

Le Centre est cependant à la recherche de bénévoles pour combler son équipe de soutien à la communauté. Si vous avez d'une à quelques heures de disponibles par mois, vous pourriez faire la différence !

Voici nos besoins pour Paspébiac :

Accompagnement-transport : Il s'agit d'accompagner les personnes âgées et autres personnes du service lors de rendez-vous médicaux et sociaux (CLSC, hôpital, dentiste, etc.). Le rôle de l'accompagnateur est d'aller chercher les bénéficiaires à domicile, les conduire, les attendre et les raccompagner chez eux ; leur offrir une présence sécurisante et chaleureuse et leur procurer, au besoin, une aide physique lors des déplacements ainsi qu'un réconfort moral.

Il s'agit d'un bénévolat ponctuel d'un MAXIMUM de 3 accompagnements par semaine, selon les besoins, et toujours selon vos disponibilités.



Livraison (Baladeur) de la popote roulante : Dans le cadre du service de soutien à domicile du Centre d'action bénévole, le baladeur ou la baladeuse effectue la livraison de repas chauds à partir du traiteur jusqu'au domicile des bénéficiaires selon l'horaire établi dans sa municipalité. Pendant la visite à domicile, il ou elle s'assure auprès des personnes visitées que tout va bien. Les baladeurs de la popote roulante fonctionnent en rotation pour les livraisons. Il s'agit d'environ 1 heure par livraison, aux 3 semaines

Répit-gardiennage : Le service de répit-gardiennage consiste à jumeler le bénévole avec une famille pour offrir à celle-ci un moment de repos en s'occupant de l'enfant âgé, généralement, entre 0 et 2 ans. Le bénévole doit être, chaleureux et stimulant pour l'enfant, empathique aux situations parentales, respectueux, à l'écoute, doté d'une bonne santé/capacité physique, responsable, fiable et discret.

Le répit s'offre à une fréquence de 3 heures par semaine au domicile de la famille et/ou lors d'activités sociales, pour 10 à 12 répits.

Pour connaître le détail des postes, nous vous invitons à nous contacter au 418 752-5577 poste 6 ou à visiter notre site web (<https://www.cabst-simeon-port-daniel.com/liste-des-offres>).

Deux sessions de Viniyoga vous seront offertes dès que le gouvernement donnera le feu vert. Cour initiation et cours intermédiaire

Le Viniyoga classique s'adresse à toutes et tous. La pratique du yoga vous aide à renforcer vos muscles, à être à l'écoute de votre corps et de votre esprit, à mieux digérer, à garder une jolie silhouette et à avoir une meilleure hygiène de vie.

Pour avoir accès au cours intermédiaire, il faut avoir déjà suivi des cours de yoga

Coût pour 8 semaines : 110 \$ possibilité de 2 versements

Endroit : Club des 50 ans et + L'Amical : 18, 2^e avenue Est

Vous avez besoin d'un tapis de sol et de porter des vêtements souples



Quand ce sera possible, les cours se tiendront les mercredis :

Pour les intermédiaires 17 h 30 à 18 h 30 et le cours d'initiation se tiendra de 19 h à 20 h

Pour information et inscription obligatoire, contactez madame Sylvie Lepage, professeure accréditée

Numéro de téléphone : 418 392-0321

Courriel : lepagesylvie128@gmail.com

NOUVELLES COMMUNAUTAIRES

Éconologis

Un service gratuit pour les ménages à revenu modeste



Un service simple et gratuit!

Éconologis est un programme gouvernemental qui propose aux ménages à revenu modeste, qu'ils soient propriétaires ou locataires, de les aider concrètement et gratuitement à améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur domicile.

But du programme : Fournir des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique, peu importe la forme d'énergie, utilisée pour le chauffage.

Période : Ce programme est offert d'octobre à mars.

Volet 1

Recevez la visite d'un conseiller et obtenez des conseils pratiques en matière de : chauffage, eau chaude, appareils ménagers et éclairage

Profitez de certaines de ces mesures selon les besoins déterminés par le conseiller :

- calfeutrage des fenêtres, installation de coupe-froid pour les portes,
- isolation des prises électriques des murs extérieurs
- installation d'une pomme de douche à débit réduit et ajout d'un aérateur aux robinets

Volet 2 : Recevez la visite d'un spécialiste qui remplacera les vieux thermostats par des thermostats électroniques pour améliorer votre confort.

Pour obtenir plus d'information sur les critères d'admissibilité et prendre rendez-vous avec un conseiller, communiquez avec Expertbâtiment au 1-844-303-7333 ou appelez Transition énergétique Québec au 1 866 266 0008.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne à : <http://www.expertbatiment.ca/econologis>.

Tous les détails du programme sont accessibles à econologis.gouv.qc.ca.

Faites comme des milliers de familles au Québec et inscrivez-vous dès maintenant au programme Éconologis!

Un nouveau numéro de téléphone pour rejoindre la Fondation Linda LeMore-Brown



Basée à New Carlisle, La Fondation Linda LeMore-Brown a été fondée en 2002 et a pour mission d'offrir une aide financière non discriminatoire aux habitants de la MRC de Bonaventure, qui souffrent du cancer et qui ont besoin de soins à l'extérieur de notre région.

Le nouveau numéro est le 418 752-7223

Si vous avez besoin plus d'information ou si vous avez des questions, veuillez laisser votre nom, numéro de téléphone et un bref message et ils vous répondront dans les plus brefs délais!

ÉTUDE DES BESOINS EN HABITATION COLLECTIVE

Ville de Paspébiac

Les Habitations populaires de Paspébiac, en collaboration avec la Ville de Paspébiac et appuyées par le Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGÎM), désire recueillir des données sur vos besoins en matière de logement. Les résultats de cette étude serviront à planifier un développement immobilier collectif, adapté en fonction des besoins et réalités identifiés.

Les informations que vous fournirez resteront entièrement confidentielles.

Merci de vous prêter au jeu. Ça ne vous prendra que quelques minutes pour y répondre.

SVP, un seul sondage rempli par ménage.

Ce sondage peut être rempli directement en ligne : villepaspebiac.ca/actualite/sondage

VEUILLEZ COCHER LES CASES APPROPRIÉES

1. Quel est votre sexe?

Répondant : Masculin Féminin
Conjoint-e : Masculin Féminin

2. Parmi les groupes d'âge suivants, dans lequel vous situez-vous?

Répondant : 18-35 36-50 51-65 66-80 81 +
Conjoint-e : 18-35 36-50 51-65 66-80 81 +

3. Quelle est la composition de votre ménage?

Personne seule Couple avec enfants Colocataires
 Couple sans enfant Famille monoparentale Autre (précisez) : _____

4. Combien de personnes sont présentes dans votre ménage?

1 personne 3 personnes 5 personnes et +
 2 personnes 4 personnes

5. Êtes-vous locataire ou propriétaire du logement que vous occupez?

Locataire Autre (précisez) : _____
 Propriétaire

6. Quel est le niveau d'autonomie physique de votre ménage?

	Répondant(e)	Conjoint(e)	Enfant(s)
Totalement autonome	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semi-autonome	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non autonome	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : _____

7. Advenant le cas où il y aurait développement de logements collectifs dans la municipalité, seriez-vous intéressé(e) à y habiter?

Oui Peut-être
 Non (passez à la question #12)

8. D'ici combien de temps envisageriez-vous venir y habiter?

- À l'ouverture (vers 2023) D'ici 5 ans
 D'ici 3 ans D'ici plus de 5 ans

9. Parmi les typologies (grandeur) suivantes, laquelle répondrait le mieux à vos besoins?

- Studio 4½ (2 chambres à coucher) Autre (précisez) : _____
 3½ (1 chambre à coucher) 5½ (3 chambres à coucher) _____

10. Cochez les trois (3) services que vous aimeriez retrouver prioritairement dans votre future habitation?

- Préparation de repas Sécurité / Surveillance continue Autre (précisez) : _____
 Buanderie Animation _____
 Entretien ménager Aucun de ces services

11. Dans ce type d'habitation collective, vous seriez prêt(e) à déboursier jusqu'à... pour le loyer mensuel? (chauffage et eau chaude inclus, mais sans les services énumérés à la question #10)

- Moins de 500\$/mois De 750\$ à 1 000\$/mois Plus de 1 250\$/mois
 De 500\$ à 750\$/mois De 1 000\$ à 1 250\$/mois

12. Parmi les tranches de revenus suivantes, cochez celle où se situe le revenu annuel brut de votre ménage.

- 0\$ - 21 000\$ 29 001\$ - 45 000\$ 75 001\$ - 100 000\$
 21 001\$ - 29 000\$ 45 001\$ - 75 000\$ + de 100 000\$

13. Souhaiteriez-vous être informé(e) d'un éventuel développement de logements collectifs dans la municipalité?

- Oui (laissez vos coordonnées ci-bas) Non

Vos coordonnées (prénom et nom, courriel, téléphone, adresse) :

14. Avez-vous d'autres commentaires, questions ou préoccupations à formuler concernant le projet immobilier à venir?

SVP, déposez votre sondage rempli au bureau de la Ville : 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est.

AVANT LE 19 FÉVRIER 2021

Merci de votre collaboration!